

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 24
Votants 26
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20240325-DCM_2024_03_24A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le : 25 mars

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian SOULIER, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX
Maryse RODRIGUEZ, Jean-Paul FERRE, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE,
Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie
FERNANDEZ, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Marine TOINON,
Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Marie-Laure JACQUEMOND,
Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE

ABSENTS : Nathalie CHARLES, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD,

POUVOIRS : Nathalie CHARLES à Gérard DI FRUSCIA, Angelo MANIERI à Véronique
GENEVRIER.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2024_03_24A

**OBJET : COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – ELECTION DES
MEMBRES.**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles
L.1411-5, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est
composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq
membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le
conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la
représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote
préférentiel,

Vu l'article 2121-21 du code général des collectivités territoriales selon
lequel le conseil municipal peut choisir de ne pas recourir au scrutin
secret, en cas d'accord unanime contraire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de voter à main levée,

- désigne les membres de la commission délégation de service public (CDSP), pour le mandat en cours:

✓ membres titulaires :

M. Gérard DI FRUSCIA, Mme Maryse RODRIGUEZ, M. Jean-Paul FERRE, Mme Yvette VERNIERE, M. André GACHET.

✓ membres suppléants :

M. Alain MAISSE, Mme Véronique GENEVRIER, M. Pierre MARCOUX, Mme Marine TOINON, M. Sébastien DE ARAUJO.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 28 mars 2024
Le Maire, Christian SOULIER



La Secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 02/04/2024
Publié ou Notifié
le : 02/04/2024